

Commune/objet
(Description et adresse) **Commune d'Ormont-Dessus - Transformations et agrandissement du bâtiment ECA n° 1994, Construction de locaux enterrés**
Parcelle n° 3772 - Chemin de la Moille 11 - 1865 Les Diablerets

Auteur du projet
(Nom et adresse) **Hans-Peter SACHER**
Rue de la Gare 3B - 1860 Aigle

Lieu, date, signature Aigle, le 5.7.2023 Hans-Peter SACHER
Architecte EPFL
Rue de la Gare 3B
1860 Aigle

Justificatif des ponts thermiques pour: (cocher la procédure adoptée)

☒ **Performances ponctuelles**

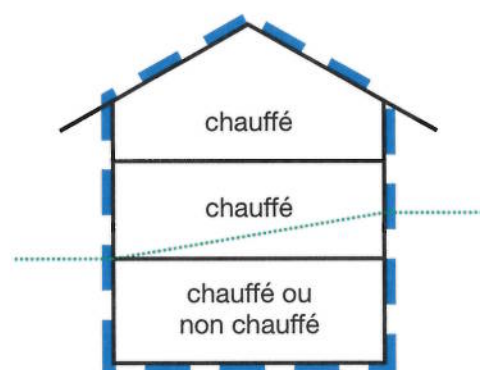
- ☒ **procédure simplifiée** applicable pour bâtiments isolés selon dessin ci-dessous
- ☐ **procédure normale** tous les ponts thermiques sont cochés dans la vue d'ensemble et dans les pages de détails (4 à 13) et respectent les valeurs limites (si non → appliquer la performance globale ou modifier le principe de construction).

- ☐ **Performance globale** tous les ponts thermiques sont cochés dans la vue d'ensemble et dans les pages de détails, et pris en compte dans le calcul de la performance globale.

Procédure simplifiée en cas de performances ponctuelles pour habitat individuel

Placer l'enveloppe thermique du bâtiment de manière optimale permet de simplifier grandement le justificatif des ponts thermiques. Lorsque tous les éléments composant l'enveloppe thermique sont très bien isolés (valeurs U égales ou meilleures que les valeurs limites mentionnées dans le tableau 2b de la norme SIA 380/1, édition 2009), le justificatif des ponts thermiques n'est pas exigé!

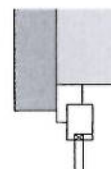
Sous-sol (chauffé ou non chauffé) à l'intérieur de l'enveloppe thermique du bâtiment



Lorsque tout le sous-sol est inclus dans l'enveloppe thermique du bâtiment, que l'isolation des parois et du toit est ininterrompue et que les fenêtres sont positionnées contre l'arrête de l'isolation (voir détail), le justificatif des ponts thermiques est considéré comme établi.

Seule cette page doit alors être présentée.

Détail appui de fenêtre:



Cette check-list présente l'état actuel des connaissances sur l'application des valeurs limites pour les ponts thermiques selon la norme SIA 380/1, édition 2009. Elle est constamment complétée. A la différence d'un formulaire «conventionnel», cette check-list contient également des explications et des indications générales. Par conséquent, un justificatif des ponts thermiques ne doit contenir que les pages affichant les détails des ponts thermiques retenus dans la vue d'ensemble (page 2).